

# PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

**Première institution de défense du patrimoine**, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

**Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces**, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés**, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

## ► Mentions légales

les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'Association "les 2 Tours" seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Occitanie-Méditerranée dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



# CONTACTS



## FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Méditerranée  
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France  
5, rue des Trésoriers de France  
34000 Montpellier  
09 63 57 44 06  
occitaniemed@fondation-patrimoine.org  
www.fondation-patrimoine.org  
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [i](#)



## COMMUNE DE REMOULINS

71, avenue Geoffroy Perret  
30210 Remoulins  
04 66 37 61 92  
mairie.remoulins@wanadoo.fr  
http://www.remoulins.fr/

## ASSOCIATION "LES 2 TOURS"

31, avenue du Pont du Gard  
30210 Remoulins

## NOS PARTENAIRES

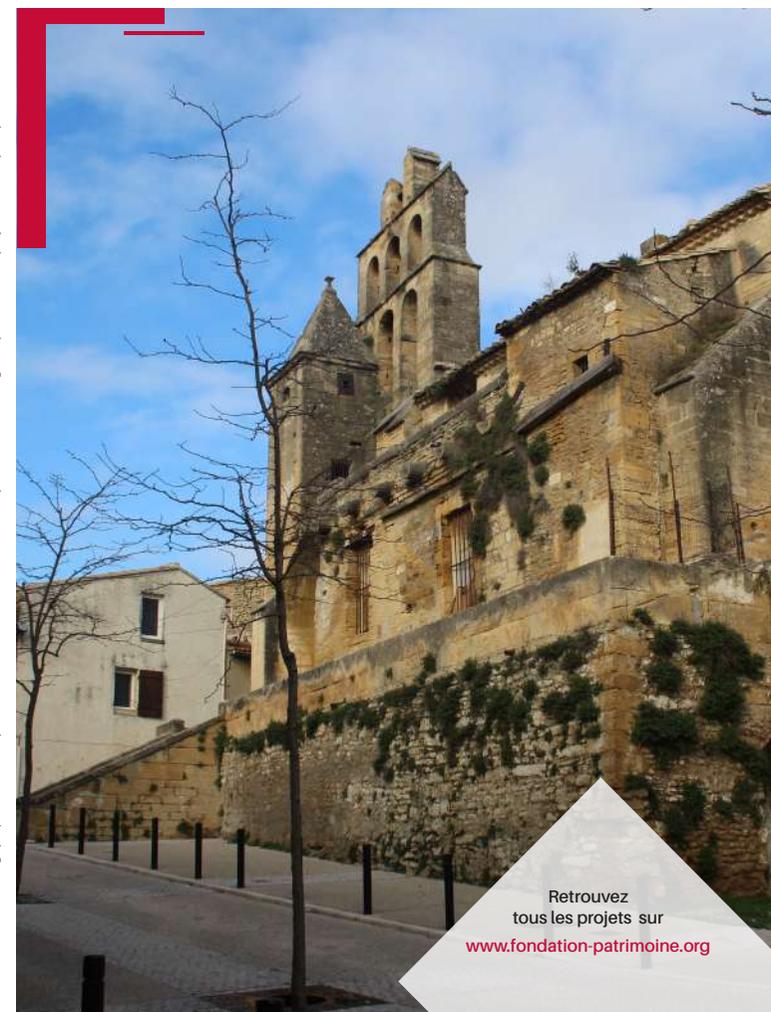


► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

# L'Eglise de Bethleem

Dans le Gard



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

# LE PROJET

## Description

### UN PEU D'HISTOIRE...

Construite au retour des croisades, à la fin du XIIe siècle, l'église de Bethleem est caractérisée par une architecture à la croisée entre le style roman et le style gothique. De plus, elle présente la particularité d'avoir une porte ouverte vers le Sud et non à l'Ouest comme de coutume et de disposer d'un clocher à peignes, fait rare dans la région.

Devenue trop petite, elle ne sera plus utilisée comme lieu de culte après 1817. Tout au long du XIXe siècle, elle connaîtra de multiples usages : école communale (comme en attestent des cartes de géographie retrouvées peintes sur les murs), logement d'instituteur, du garde champêtre et même prison puis greffe du tribunal de justice de paix et enfin mairie jusqu'en 1970.

Elle est fermée au public depuis de nombreuses années en raison de la dangerosité du site.

### LE PROJET DE RESTAURATION

L'église de Remoulins est fragilisée par une construction sans fondation sur un sol argileux. Ainsi, en 2015, des travaux d'urgence ont été mis en oeuvre.

Attenante à l'église, se trouve la tour dite « des gardes » datée de la même époque. Le bâtiment avait été transformé en château d'eau après la Seconde Guerre mondiale et nécessite donc une remise en l'état d'origine.

Le projet de restauration actuel comprend la poursuite des travaux de sauvegarde et la reprise intégrale des fondations, la restauration intérieure et extérieure, avec une sauvegarde des vestiges des utilisations successives, la mise en accessibilité du site, et la restauration de la tour des gardes.

### LA VOCATION DU LIEU

La commune de Remoulins et l'association « Les 2 Tours » se mobilise depuis 2015 pour la sauvegarde du lieu.

L'objectif est de rouvrir l'église et la tour dite « des gardes » au public. Un nouveau bâtiment attenant à l'église sera construit et dédié à des activités culturelles et touristiques.

<b>Montant des travaux</b>	2 091 049 €
<b>Objectif de collecte</b>	15 000 €
<b>Début des travaux</b>	Avril 2019

Credit photos © Fondation du patrimoine



# BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

## L'Eglise de Bethleem

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/34131](http://www.fondation-patrimoine.org/34131)  
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine  
L'Eglise de Bethleem

Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.\*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu  sur la fortune immobilière  sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

\*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre